

---

Adresse du 1er bataillon des Hautes-Alpes qui écrit du camp de Coustouges (Pyrénées-Orientales), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du 1er bataillon des Hautes-Alpes qui écrit du camp de Coustouges (Pyrénées-Orientales), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 349-350;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21530\\_t1\\_0349\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21530_t1_0349_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Convention nationale, seul espoir des bons citoyens, centre unique des vrais Républicains.

Vive la République, vive la Convention, vive la vertu.

*Suivent 8 signatures.*

c'

[*Le conseil général de la commune de Belfort à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (43)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens Représentants

Les continuateurs du système barbare de Robespierre, les affidés de cette caste sanguinaire qui veut tout bouleverser par l'intrigue, tout immoler à son ambition, qui ne fait consister le patriotisme que dans le trafic honteux de ses viles passions, cette caste enfin qui méditoit l'anéantissement de la République, sous le masque de l'exagération vient d'occasionner à Marseille une émeute liberticide, contre la représentation nationale, une lutte d'opinion combinée par l'intrigue parcourt dans ce moment la France, seconde puissamment les ténébreux desseins de Pitt et ceux de quelques scélérats craignant le règne de la justice et de la vertu.

Représentants, serrés autour de l'autel de la patrie les citoyens de Belfort, n'ont jamais trempé dans les complots du fédéralisme, ny applaudi au système horrible et sanguinaire des faux patriotes et des intrigants. Ils puisoient leur patriotisme dans leur cœur, les autorités constituées, leurs moyens dans la loy et la sincérité de tous, a toujours eû pour principe nôtre confiance dans la représentation nationale.

Représentants, le conseil général persiste dans ces sentiments, il compte parmi les bienfaits de la Convention l'envoy de Foussedoire, dans le département et persuadés que vous userez du pouvoir suprême que le peuple souverain vous a confié pour saisir et punir les audacieux qui tenteroient de le partager, il jure de nouveau de ne reconnoître que vous, de faire exécuter vos décrets, et de servir sa patrie en se raliant autour de vous.

*Suivent 16 signatures.*

d'

[*Les membres du comité révolutionnaire de surveillance du district d'Orléans à la Convention nationale, s. d.*] (44)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Représentans

Tandis que nos armées dissipent les légions des despotes coalisés, tandis que le drapeau tricolor, annonce nos victoires sur la cime des Alpes et des Pyrénées, dans les plaines de la Belgique et sur les bords du Rhin, vous n'auriez remply qu'a demy vos brillantes destinées, si par des mesures sages et énergiques, vous n'aviés pas dejoué les complots liberticides des triumvirs et de leurs complices.

Vôtre adresse au peuple français est le coup de la mort des hommes perfides et des vétérans du crime.

Nous l'avons reçu avec une joye indicible c'est le chef d'oeuvre de la raison, les principes que vous y professés, sont ceux des amis de la révolution et l'aneantissement de tous ses ennemis.

Le premier de nos devoirs est d'en assurer l'exécution.

Comptés sur nôtre surveillance. Restés fermes a votre poste, ne souffrés aucune puissance entre le peuple et vous.

L'aristocratie tremble sous le glaive de la justice nationale.

Le regne des factieux, des fripons et des anarchistes, est finy.

La Convention nationale est le centre ou nous devons tous nous reunir.

La République, une, indivisible ou la mort, tels sont les sentimens des membres du comité de surveillance du district d'Orléans.

MORAVAL, *président*  
et 9 autres signatures.

6

**La société populaire de la commune de Port-Le-Peletier** [ci-devant Saint-Valery-en-Caux, Seine-Inférieure] écrit que le représentant Sautereau lui a prouvé que la justice et la probité étoient à l'ordre du jour; à son arrivée, les coeurs depuis longtemps comprimés se sont ouverts; la joie a succédé à la tristesse, la horde des intrigans a disparu.

Insertion au bulletin, envoi au comité de Sûreté générale (45).

7

**Le premier bataillon des Hautes-Alpes écrit du camp de Coustoges** [Pyrénées-Orientales] pour féliciter la Convention sur la chute du dernier tyran, et jure sur ses armes de détester à jamais le seul nom de roi, d'exterminer les fripons, les traîtres et

(43) C 323, pl. 1389, p. 27.

(44) C 323, pl. 1389, p. 26. *Bull.*, 14 brum.; *J. Fr.*, n° 771.

(45) *P.-V.*, XLVIII, 167.

**les tyrans, de soutenir la République une et indivisible et de vaincre ou de mourir en combattant pour elle.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (46).**

[*Le chargé de la correspondance du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> bataillon des Hautes-Alpes au président de la Convention nationale, au camp de Coustouges, le 1<sup>er</sup> vendémiaire an III*] (47)

Vive la Montagne!

Citoyen président.

Voici une adresse du 1<sup>er</sup> bataillon des Hautes-Alpes que tu voudras bien communiquer à l'auguste assemblée que tu présides.

Salut et fraternité.

VIGUIER, *chargé de la correspondance du conseil d'administration.*

Ça ira.

[*Le premier bataillon des Hautes-Alpes aux infatigables membres de la Convention nationale, au camp de Coustouges, le 1<sup>er</sup> vendémiaire an III*] (48)

Vive la Montagne.

Citoyens representans,

Armés pour le soutien des loix et la deffense de la patrie, partizans zelés de la liberté et de la sainte égalité, montagnards de naissance, montagnards en principes, nous ne sommes ni éloquens, ni politiques, nous sommes militaires, nous sommes républicains et c'est à ce seul titre qu'animés des sentimens purs du vrai patriotisme et maudissant à jamais les vils conspirateurs qui viennent de tomber sous le glaive des loix, nous vous jurons tous en ce jour : fidélité, constance, fermeté : oui, representans, fidèles à nos sermens, nous jurons sur nos têtes et sur nos armes de detester à jamais le seul nom de roi, d'exterminer les fripons, les traitres et les tyrans, de soutenir la république et son indivisibilité et de vaincre ou de mourir en combattant pour elle.

Au camp de Coustouges, avant garde de la 1<sup>ere</sup> division des Pyrénées-Orientales, le premier vendémiaire 3<sup>e</sup> an republicain et victorieux.

*Les officiers, sous-officiers et volontaires du 1<sup>er</sup> bataillon des Hautes-Alpes.  
Suivent 54 signatures.*

(46) P.-V., XLVIII, 167.

(47) C 325, pl. 1409, p. 18.

(48) C 325, pl. 1409, p. 6. *Bull.*, 14 brum.; *M. U.*, XLV, 252-253.

## 8

**L'agent national du district de Schlestatt [Sélestat, Bas-Rhin] annonce le départ d'un chasseur à cheval, équipé par un petit nombre de patriotes réunis.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (49).**

[*L'agent national du district de Schlestatt à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (50)

Citoyens Représentans,

Je m'empresse à vous faire connoitre que la société populaire de la commune d'Orbernheim [Obernai] district de Schlestatt vient d'offrir à la patrie un chasseur à cheval très bien monté et équipé; je l'adresse au citoyen Dieudonné, chargé de l'encadrement de la cavalerie. Cette offrande doit être d'autant plus agréable aux amis de la patrie qu'elle est l'effet de la générosité d'un petit nombre de patriotes qui se sont réunis en société populaire.

Salut et fraternité.

FRAMU.

## 9

**Le directoire du district d'Ustaritz [Basses-Pyrénées] annonce que le deuxième bataillon des sapeurs de l'armée des Pyrénées-Occidentales a déposé dans la caisse du receveur du district 2975 L 15 sols pour les frais de la guerre.**

**Mention honorable du don patriotique et renvoi au comité des Finances (51).**

## 10

**Le directoire du district de Beauvais [Oise] écrit qu'il vient d'expédier pour la monnoie 4500 marcs de galon et d'étoffes d'or et d'argent, et 399 marcs 4 onces d'argenterie, le tout provenant des ci-devant églises de Beauvais, des émigrés, condamnés et déportés.**

**Insertion au bulletin et renvoi à la commission des revenus nationaux (52).**

(49) P.-V., XLVIII, 168.

(50) C 323, pl. 1389, p. 29. *Bull.*, 16 brum. (suppl.).

(51) P.-V., XLVIII, 168. *Bull.*, 16 brum. (suppl.).

(52) P.-V., XLVIII, 168. *Bull.*, 16 brum. (suppl.), cette gazette ajoute à la liste de ces dons, « trois décorations, ci-devant militaires. »